



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 20 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication du Global Innovation Index 2021 : la France continue de progresser et atteint la 11^{ème} place des pays les plus innovants au monde

Le Global Innovation Index 2021, publié ce jour par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), confirme le repositionnement de la France parmi les pays les plus innovants au monde. Elle continue de progresser, de la 16^{ème} place mondiale en 2019, à la 12^{ème} en 2020 et la 11^{ème} en 2021.

La France devient le 11^e pays le plus innovant au monde, selon le Global Innovation Index 2021, qui classe 132 pays en matière d'innovation. Ce résultat est très encourageant pour l'avenir de notre économie : la recherche, l'innovation, et le développement des technologies qu'elles permettent, sont des leviers essentiels de la compétitivité de nos entreprises.

Notre pays se distingue en particulier en matière de créativité (6^{ème}, +7 places par rapport à 2020), grâce à un très bon résultat sur les actifs immatériels : la France progresse de 13 places en matière de dépôts de dessins industriels, traduisant une dynamique d'innovation très forte au sein de notre tissu scientifique et industriel, se classant au 8^{ème} rang. La France est le 2^{ème} déposant européen de brevets et le 5^{ème} mondial (Office européen des brevets).

L'attractivité de la France se renforce, dans la continuité de notre 1^{ère} place européenne confirmée en juin 2021 par le baromètre EY en nombre de projets d'investissements étrangers. La France attire particulièrement les investissements en capital-risque en matière d'innovation (9^{ème} place), ainsi que les talents dans les secteurs innovants (13^{ème} place). Ces résultats témoignent de la croissance de l'écosystème des start-up françaises : le nombre de licornes (les start-ups dont la valorisation excède 1Md\$) a été multiplié par six depuis 2015, passant de 3 à 18.

Cette progression est le résultat de l'engagement du Gouvernement pour encourager l'innovation, au travers notamment de la loi Pacte, qui a assoupli les modalités de collaboration entre chercheurs et entreprises et renforcé la propriété industrielle, ou encore du plan *deep tech*, qui a apporté de nouveaux financements aux start-ups les plus technologiques. L'OMPI relève par ailleurs que la France s'est nettement distinguée durant la crise de la Covid-19 : les entreprises françaises ont été protégées, ce qui leur a permis d'intensifier leurs investissements dans l'innovation et l'entrepreneuriat, malgré la pandémie.

Le plan France Relance et le quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) apportent un soutien massif à l'innovation. Doté au total de 20 Mds€, le PIA 4 consacre une enveloppe de 10 Mds€ au financement des filières émergentes à fort contenu technologique, à l'instar de la cybersécurité, le *cloud*, les technologies quantiques, l'hydrogène décarboné, la santé digitale ou encore les thérapies innovantes. Des stratégies d'accélération ont été construites pour chacune de ces technologies, pour couvrir toutes les étapes du développement, de la recherche jusqu'à l'industrialisation.

Le PIA 4 renforce également les moyens structurels de l'innovation avec 4,25 Mds€ pour les écosystèmes de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation, et 3,25 Mds€ pour les aides à l'innovation. Enfin, le PIA 4 poursuit son action en faveur de la structuration du marché du capital-innovation avec 2,5 Mds€ de soutien en fonds propres. Le Gouvernement a également mobilisé 7 Mds€ pour financer la transition numérique des entreprises et de l'Etat. Le guichet « Industrie du futur », lancé dans le cadre du plan France Relance, a connu un succès considérable : près d'un tiers des PME et ETI industrielles en ont bénéficié pour financer la modernisation de leur outil de production et gagner en compétitivité.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, déclare : « *La publication ce jour du Global Innovation Index confirme la puissance du rebond de notre économie. Si nous innovons encore davantage aujourd'hui qu'avant la crise, c'est notamment parce que nous avons fait les bons choix stratégiques dès 2017 : réforme de la fiscalité du capital, loi PACTE, rapprochement des écosystèmes de la recherche, du développement, et du financement... Le plan France Relance et le quatrième Programme d'investissements d'avenir sont les piliers de cette stratégie qui allie simplification et financement de l'innovation. Les résultats sont là : jamais notre pays n'avait autant développé de jeunes entreprises prometteuses sur son territoire. Nous sommes en train de retrouver le goût du risque et je souhaite saluer tous les entrepreneurs qui se lancent et qui créent des emplois ainsi que de la valeur en France.* »

Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, a déclaré à ce titre : « *Ce très bon classement illustre l'extraordinaire capacité d'innovation de nos entreprises. Non seulement elles ont su résister à la crise en s'appuyant sur les mesures de soutien et de relance que nous avons déployées, mais elles ont continué à investir pour préparer l'avenir. Ces investissements nous permettront demain d'affirmer notre excellence industriel et technologique dans tous les domaines, remporter des contrats et des parts de marché à l'export et attirer en France les talents dont notre écosystème tech a besoin pour continuer à grandir.* »

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, déclare « *Je salue la progression continue de notre pays dans ce classement mondial de référence sur l'innovation. Elle témoigne de la capacité de notre pays à produire et innover, dans une compétition internationale toujours plus féroce. Le Gouvernement a fait le choix de la réindustrialisation de nos territoires, et d'un soutien sans précédent à l'innovation et à l'accompagnement des transitions numériques et écologiques. Cette politique produit des résultats concrets, qui font la différence et qui sont remarquables par les organismes internationaux. Le plan d'investissement annoncé par le Président de la République permettra d'inscrire cette dynamique dans la durée.* »

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Bruno Le Maire
01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Franck Riester
01 43 17 73 20 - presse.comext@diplomatie.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
01 53 18 44 38 - presse@industrie.gouv.fr